

# FRANÇAIS - SERIE L -

## ÉLÉMENTS D'AIDE À LA CORRECTION

### REMARQUES GENERALES

Orthographe et langue : Une orthographe très incorrecte sera pénalisée à hauteur de 2 points. Cette pénalisation globale sera appliquée à partir de plus de 10 erreurs graves par page. Il est essentiel que toutes les copies soient traitées équitablement dans ce domaine. Si la copie manifeste également une syntaxe et un lexique défailants au point d'altérer l'intelligibilité de nombreux passages, elle pourra être globalement sanctionnée de 4 points.

Ces barèmes concernant la langue s'appliquent à l'ensemble de la copie.  
Si une pénalisation s'impose, elle sera mentionnée sur la copie.

Notation : Les correcteurs sont invités à utiliser toute l'échelle des notes et n'hésiteront pas, pour les copies jugées excellentes aussi bien pour leur contenu que pour la qualité de leur expression, à aller jusqu'à la note maximale.

Remarques importantes : Dans certains paquets de copies peuvent se trouver les devoirs de candidats en situation de handicap, et qui bénéficient à ce titre d'un aménagement des conditions d'examen. Certains d'entre eux ont composé sur ordinateur : leur production, imprimée, est agrafée à la copie d'examen type. Ces copies ne sont en aucun cas à différencier des autres et doivent être corrigées de la même façon. Il faut les noter et reporter la note sur le logiciel prévu à cet effet.

### QUESTION (4 pts)

Montrez comment, dans ces trois textes, l'expérience de la solitude est une source de bonheur.

Pour attribuer la note maximale de 4 pts, on n'attend pas du candidat qu'il ait repris exhaustivement tous les éléments proposés ci-dessous.

On attend des candidats qu'ils perçoivent en quoi l'imaginaire (rêverie, délire ou souvenir d'une image fondatrice) permet dans les trois textes de trouver un bonheur dans l'expérience de la solitude, et qu'ils s'efforcent de distinguer dans ce cadre l'originalité de chacun d'eux.

Éléments de réponse :

Une solitude cultivée : les trois textes du corpus accordent explicitement un très grand prix à la solitude. Rousseau aime vivre « dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde », la solitude lui est tellement précieuse qu'il l'accepterait même venant d'une situation carcérale (« à la Bastille, et même dans un cachot, (...) j'aurais encore pu rêver agréablement. ») ; Chateaubriand recherche passionnément les bénéfices de la solitude (« mon goût pour la solitude redoubla » ; Simone de Beauvoir jouit de la solitude de sa chambre, synonyme de liberté (« Voilà qu'enfin j'étais chez moi ! », « cette odeur défendait ma solitude et je l'aimais », « Quelle joie de pouvoir fermer ma porte et passer mes journées à l'abri de tous les regards ! »).

Une vie rêvée : dans les trois textes du corpus, le narrateur jouit d'une existence qui n'est pas celle de la réalité commune et triviale. « Rêverie », « chimères » ou « fictions » chez Rousseau (texte A), « rêves », « songes » ou « délire » chez Chateaubriand (texte B), « rêvé dès l'enfance », « l'image de *Mon journal* » chez S. de Beauvoir (texte C).

Le texte C évoque le bonheur d'atteindre dans la réalité une vie rêvée depuis longtemps (« comme je l'enviai ! ») ; le texte B présente un idéal féminin composite et changeant, nourri d'une culture très littéraire et préromantique (l'exotisme italien ou de l'antiquité grecque, la *Jérusalem délivrée*...). Le texte A se distingue des deux autres : Rousseau ne précise jamais le contenu de ses rêveries, mais il ne cesse d'en répéter la douceur, la mollesse, l'agrément, systématiquement par opposition avec ce qu'il ressent de la vie sociale réelle (« le souvenir des calamités de toute espèce qu[e les hommes] se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années », « délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale »), et finit par intégrer à sa rêverie les éléments naturels du décor de son séjour (« j'assimilais à mes fictions tous ces aimables objets »).

Un bonheur intense : Rousseau (texte A), évoquant sa vie sur l'île de Bienne, multiplie les exclamations (« Que ne peut-elle renaître encore ! »), mobilise en permanence un lexique particulièrement mélioratif (« agréablement », « douces », « riantes », « romanesques », « beau séjour », « île chérie », « plaisir »...) et assimile sa petite île à une sorte de paradis (« mon âme s'élancerait fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commercerait d'avance avec les intelligences célestes »). Chateaubriand (texte B) exalte le fantasme féminin suscité par sa solitude adolescente (décor composite et prestigieux de ses rêves, « délire », « plus haut point d'exaltation », « passion violente », « enthousiasme ») dans des émotions non dénuées de sensualité (« ses mains s'appuient sur mon sein palpitant de respect et de volupté »). Pour Simone de Beauvoir (texte C), l'expérience de la solitude est synonyme de liberté - on dirait trivialement aujourd'hui d'« autonomie » ou d'« indépendance » ; elle en est « gris[ée] », en éprouve comme une euphorie physique (« (...) je m'émerveillais de ma légèreté. Le matin, dès que j'ouvrais les yeux je m'ébrouais, je jubilais. ») et se dit « comblée ».

Consolation pour Rousseau, stimulation de l'imaginaire adolescent pour Chateaubriand, signe heureux d'une liberté enfin atteinte pour Simone de Beauvoir, la solitude définit, dans les trois textes du corpus et d'une manière assez romantique, une situation favorable à l'exaltation du moi.

## **TRAVAUX D'ÉCRITURE (16 pts)**

### **COMMENTAIRE**

Vous commenterez le texte de Simone de Beauvoir, extrait de *La Force de l'âge* (texte C).

Pour attribuer la note maximale de 16 pts, on n'attend pas que le candidat reprenne le plan proposé ci-dessous, ni même qu'il adopte un plan en trois parties.

On attend un commentaire organisé, fondé sur une analyse suffisamment maîtrisée de l'écriture du texte.

On attend que les candidats perçoivent le lien fort existant entre la vie « réelle » de la jeune Simone de Beauvoir et le contenu de l'image fondatrice de *Mon journal*.

On valorisera les copies qui essaieront de définir à travers ce texte la personnalité indépendante de l'auteur.

Commentaire possible :

Simone de Beauvoir, philosophe et égérie du féminisme, évoque à traits rapides dans ce début de *La Force de l'âge* le moment de son accession à l'indépendance et les lieux qui lui sont associés. L'écriture autobiographique lui permet de se construire comme sujet singulier et cohérent.

### 1- Un souvenir autobiographique :

*Les indices de l'écriture autobiographique* : l'univers narré est ancré dans une réalité identifiable (lieux connus de Paris rive gauche, datation) ; le cadre familial est suggéré d'une manière assez réaliste (l'appartement de la grand mère, avec ses meubles ; le loyer acquitté) ; la jeune vie de la narratrice est présentée avec ses étapes précises (l'enfance, puis l'âge de la vie étudiante). Le « je » narré est à la fois reconnaissable comme jeune femme « universelle », et parfaitement singulier, irréductible à tout autre individu. On est bien dans le pacte autobiographique cher à Ph. Lejeune.

*Un passé fondateur* : la période dont S. de Beauvoir commence le récit, après ses études, est précisément et immédiatement référée à ses rêves d'enfant et à ses espoirs d'étudiante. C'est la référence à une image de son journal qui organise la présentation de son espace de vie et permet d'en apprécier le cadre ; d'une manière audacieuse, la narratrice évoque même la « nostalgie » qu'elle a éprouvée à l'âge de douze ans en rêvant sur cette image. Le présent du « je » narré se nourrit du souvenir des espoirs antérieurs. Même s'il est modestement meublé, l'appartement peut être décrit avec précision : la présence de rayonnages pour les livres et d'un divan revient à plusieurs reprises, signe de fidélité à l'image fondatrice.

### 2- Un univers (re)créé :

*Un espace « habité »* : l'image fondatrice de *Mon journal* est décrite à la fois simplement et précisément : l'ameublement demeure sobre, voire modeste, mais cette chambre exprime une personnalité affirmée (couleurs vives des murs ; prégnance de la lecture et du travail ; sobriété des moments de loisir, avec seulement un divan et du thé ; solitude essentielle, présentée d'emblée non comme un défaut mais comme un bonheur - cf. « sans témoin »). L'appartement de la narratrice traduit la même relative austérité ; on y retrouve, presque à l'identique, des murs de couleur orange, un divan, « des rayons pour mettre [l]es livres », et cette ressemblance sera à nouveau soulignée vers la fin du texte (« à cause (...) de l'image de mon journal, je préférerais les chambres qui m'offraient un divan, des rayonnages »). Ce « chromo », malgré sa banalité édifiante, joue un rôle essentiel : il permet de vérifier l'accès de la narratrice à une indépendance désirée depuis l'enfance.

*Un espace à l'image d'une femme indépendante* : les objets qui peuplent cet espace expriment d'abord une forme de détachement de la narratrice (« Je suis très longtemps restée indifférente au décor dans lequel je vivais » ; « je m'accommodais de n'importe quel réduit »), qui apprécie que sa grand-mère ait « débarrassé son salon de tous ses fauteuils, guéridons, bibelots ». Dans cet espace, Simone de Beauvoir peut « [s]'émerveill[er] de [s]a légèreté ». Si les objets vains n'encombrent pas l'appartement, en revanche les livres et la lecture sont en permanence évoqués : pratique culturelle cohérente avec le goût pour une certaine austérité. Apparemment incongrue entre deux phrases consacrées à la mention des meubles, l'ouverture sur les toits et les arbres de Paris, à partir du balcon marque discrètement mais nettement la satisfaction de son indépendance (« De mon balcon, au cinquième étage, je dominais... »). Enfin, affranchie de tout « contrôle », Simone de Beauvoir peut s'autoriser dans cet appartement les comportements les plus inattendus, voire excentriques (« lire au lit toute la nuit, dormir en plein midi, rester claquemurée vingt-

quatre heures de suite... ») : il s'agit bien d'un espace de liberté.

### 3- Un éloge de la solitude et de la liberté :

*Omniprésence du « je »* : pratiquement tout le texte est écrit selon une progression thématique à thème constant (« Je »), et en phrases brèves, ce qui renforce l'impression d'omniprésence de cette première personne. Certaines phrases même commencent et se terminent avec la première personne (J'avais entrevu (...) une existence plus favorisée que la mienne » ; « moi aussi j'étais chez moi »). Lorsque la phrase s'allonge quelque peu (cf. dernier paragraphe), c'est pour énumérer tout ce que cette liberté nouvelle autorise à la narratrice.

*Éloge de la solitude et de la liberté* : en dehors de la présence, fugitive, de sa sœur, la narratrice ne se montre que seule (le « Je » ne partage rien du récit avec un quelconque « il » ; quant à la collégienne anglaise de l'image, elle ressemble étonnamment à la narratrice). Cette solitude est jalousement gardée, comme un bien précieux, un territoire inaliénable (« un coin à moi » ; « Voilà qu'enfin moi aussi j'étais chez moi ») ou une place forte (« cette odeur *défendait* ma solitude et je l'aimais » ; « Quelle joie de pouvoir fermer ma porte et passer mes journées à *l'abri* de tous les regards ! »). La solitude apparaît ici comme le contraire d'un enfermement, d'une souffrance ; elle est synonyme d'une liberté enfin gagnée (Le récit s'ouvre sur la notion de liberté ; la fréquence des exclamations souligne la valeur de cette liberté pour la narratrice). L'évocation de cette existence libre n'implique aucun événement remarquable ; ce que fait la narratrice demeure banal et n'est jamais (ou très discrètement) modalisé (« J'avais acheté des meubles en bois blanc... » ; « ...papier orange dont j'avais fait tendre les murs » ; « je dominais les platanes de la rue Denfert-Rochereau »). La dernière phrase ne fait entendre le plaisir et le bonheur de cette liberté que par l'impression de diversité et de gratuité que produit l'énumération. Le « je » de la narratrice peut enfin se satisfaire de lui-même.

Évocation d'un nouvel âge de l'existence, où la solitude est synonyme de liberté enfin gagnée. L'espace décrit est à l'image de cette jeune femme intellectuelle et indépendante, débarrassé des vanités matérielles, tourné vers la discipline heureuse de la lecture, propice à l'exercice de la liberté.

### **DISSERTATION**

Serge Doubrovsky écrit dans *L'Après-vivre* en 1994 : « J'ai pris l'habitude de mettre ma vie en récit. D'en faire par tranches des sortes de roman. ». Selon vous, dans quelle mesure toute autobiographie recourt-elle à la fiction ?

Pour attribuer la note maximale de 16 pts, on n'attend pas que le candidat reprenne le plan proposé ci-dessous, ni même qu'il adopte un plan en trois parties. Un plan en deux parties (opposant, par exemple, le refus de la fiction affiché par le pacte autobiographique et la nécessité d'emprunter les ressorts de la fiction pour donner une signification à une existence, comme dans un roman d'éducation) est recevable.

On attend une pensée organisée, fondée sur des exemples suffisamment variés et maîtrisés.

On valorisera tout effort des candidats pour analyser les rapports complexes existant entre construction d'un sens, construction narrative et principe d'authenticité.

Plan détaillé possible :

### 1- L'impossible vérité autobiographique :

*Limites et faillibilité de la mémoire* : ni la mémoire, ni l'espace dédié du livre ni la simple lisibilité du récit ne permettent l'exhaustivité événementielle de l'autobiographie (cf. Rousseau et le début des *Confessions*).

*Subjectivité du narrateur* : le choix des événements narrés et la signification qui leur est donnée relèvent nécessairement de la singularité du narrateur. Cette singularité se situe-t-elle du côté du « je narré » ou du côté du « je narrant » ?

*Vérité ou sincérité ?* Si la vérité est inaccessible, si la fiction vient toujours se substituer à l'authenticité des événements, il n'en reste pas moins qu'une sincérité est toujours perceptible dans le récit autobiographique, lequel, mieux que tout autre genre peut-être, dévoile la personnalité vraie de l'auteur.

2- Le « Moi » : centrée sur le « Moi », l'entreprise autobiographique s'engage dans une exploration complexe et douloureuse, qui interroge nécessairement la vérité de la narration.

*Thérapie* : le narrateur peut chercher à dépasser, à exorciser un souvenir douloureux jusqu'à l'obsession (cf. *Le Livre de ma mère* d' A. Cohen). Son passé devient alors une véritable fiction, tout ce qui ne renvoie pas à cette image s'effaçant.

*Confession* : (cf. Rousseau) le retour sur un passé douloureux qui fait éprouver au narrateur un sentiment de culpabilité dépasse le discours de confiance pour devenir confession. Ni indiscret, ni exhibitionniste, l'autobiographe cherche l'absolution de son lecteur (et peut-être de lui-même) : les faits narrés sont alors construits à la fois comme des réquisitoires et des plaidoiries, le narrateur faisant glisser la réalité vers la fiction.

*Eloge* : la prose poétique de Chateaubriand, mais aussi sa rhétorique (*Mémoires d'outre-tombe*) mettent en scène le « je narré » dans des situations qui en font un héros romantique (sa solitude exaltée, jusque dans les soupirs de plainte, le grandit en face d'un monde qui ne peut le comprendre ou le satisfaire).

### 3- Le « Moi » et le monde :

*Élucidation d'un rapport au monde* : les expériences de l'enfance deviennent, sous la plume de l'autobiographe, comme autant d'élucidations du sens du monde (Rousseau et l'injustice - les *Confessions* abondent en exemples ; Chateaubriand et l'amour, avec l'image de sa Sylphide ; Sartre et les autres - Jean Paul et sa difficulté à se joindre aux autres enfants au jardin du Luxembourg dans *Les Mots* ; Vallès - même si *L'Enfant* est un roman autobiographie - et l'inhumanité des rapports sociaux).

*Invention d'une destinée* : le récit autobiographique commence parfois sous le signe d'une destinée (le récit de l'existence de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* commence par « En sortant du sein de ma mère, je subis mon premier exil »). Cette destinée peut prendre une dimension historique (cf. *Mémoires*), ou demeurer dans un cadre essentiellement individuel et familial (cf. Sartre et *Les Mots* ou M. Yourcenar et *Souvenirs pieux*). Comme un roman, le récit autobiographique extrait du réel quelques situations, quelques événements dont la mise en relation donne une signification particulière à l'existence narrée (Chateaubriand au contact des grands de ce monde, Washington ou Napoléon ; Sartre et ses contacts diversifiés et fondateurs avec la lecture). Le narrateur s'explique à lui-même en inventant un sens à son existence et en donnant une dimension exceptionnelle à cette dernière ; sa vie est devenue un roman.

Cette complexité des rapports existant entre fiction et autobiographie explique sans doute le développement de genres comme le roman autobiographique ou l'autofiction (notion définie par S. Doubrovsky).

## **INVENTION**

Imaginez une lettre qu'un lecteur contemporain de Chateaubriand adresserait à ce dernier pour lui dire combien la lecture de son œuvre l'a enrichi en lui permettant d'envisager la solitude sous un angle nouveau.

Vous veillerez à ne pas signer cette lettre.

L'invention du candidat s'exprimera à travers les effets d'authenticité de son propos (manifestation d'émotions -de la peine à la sérénité, voire à la joie ; confidences personnelles) et le choix de récits illustratifs, à la fois brefs et pertinents.

Le sujet n'exige bien entendu des candidats aucun aveu personnel, la lettre à Chateaubriand n'est pas une véritable autobiographie. Toutefois, on attendra du candidat qu'il ne s'en tienne pas à un discours général, plus ou moins abstrait, sur le thème de la solitude, mais qu'il donne au propos de l'auteur de la lettre une allure personnelle et sincère. Cette dimension du texte peut être valorisée jusqu'à 8 pts.

L'invention du candidat sera également indiquée par la variété des « arguments » qu'il va avancer et par son effort d'aller au-delà des propos de Chateaubriand.

Les candidats pourront, par exemple, évoquer l'ancienne expérience de la solitude (isolement, sentiment d'exclusion, existence restreinte, vide affectif...) avant de préciser en quoi son regard sur la solitude a changé, à la lecture des pages des *Mémoires d'outre-tombe* :

- espace personnel à l'écart du tumulte du monde et ouvert à la rêverie : rêver une existence heureuse et un monde accueillant, c'est commencer à trouver une place positive dans la vie ; c'est pouvoir apprécier et non subir le monde ;
- retour sur soi-même riche et éclairant : loin des brouillages de la confusion sociale, la solitude permet de s'analyser, de se comprendre, de se situer ;
- moment indispensable de retraite avant d'aller au monde : cette solitude positive est de nature à rasséréner celui qui la vit. Le « délire » chateaubrianesque peut remplir au plan personnel la même fonction que l'utopie dans le domaine social et politique : la définition d'un idéal, même imaginaire ou fantasmatique, suscite la confiance en soi et donne du sens à l'existence réelle.